

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ—ÉTENDUE  
DES POUVOIRS DES PROVINCES

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** J'aimerais poser une question au ministre des Forêts. Elle découle d'un article paru dans *Le Devoir* du 7 juin et d'un compte rendu qu'on y trouve du discours de l'honorable représentant. Est-il exact que la prétendue guerre à la pauvreté sera placée sous l'autorité provinciale, à l'insistance du premier ministre du Québec, comme il en est fait état dans cette déclaration, et dans cet article, qui se trouve accompagné d'une photographie montrant les figures souriantes du ministre de la Justice, du ministre des Forêts et du ministre des Postes?

**L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts):** C'était une excellente photographie d'une réunion des mieux réussies. Je crois avoir expliqué hier que les titres des journaux ne reflétaient pas fidèlement mes paroles.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je demande simplement ceci: le programme découlant du projet en question sera-t-il remis exclusivement aux provinces pour qu'elles y donnent suite, et la chose a-t-elle été décidée à la requête du premier ministre du Québec? Voilà ma question.

**L'hon. M. Sauvé:** Non, monsieur l'Orateur.

MESURES VISANT À FAIRE FACE À L'AUGMENTATION  
DU COÛT DE LA VIE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi):** Une question complémentaire au sujet de la guerre à la pauvreté. Ma question, qui s'adresse au ministre des Finances, découle d'une réponse donnée hier à la Chambre par le ministre et des chiffres publiés depuis 48 heures et qui indiquent un accroissement inquiétant de l'indice du coût de la vie, notamment en ce qui concerne les denrées alimentaires, les vêtements et le logement.

Le ministre informera-t-il la Chambre si le gouvernement a l'intention de prendre sans retard des mesures précises à cet égard; il commencerait ainsi sa guerre à la pauvreté en allégeant les conséquences d'une grave inflation sur les millions de Canadiens qui sont maintenant dans le besoin et qui doivent payer ces prix plus élevés à même des revenus fixes ou susceptibles de diminuer?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Cette question est très importante et très intéressante, mais je ne vois pas comment l'honorable député peut escompter une réponse détaillée à l'appel de l'ordre du jour. Il voudra sans doute inscrire sa question au *Feuilleton*.

**M. Grafftey:** Je pensais me soustraire à cette possibilité en demandant si des mesures précises étaient envisagées. Toutefois, comme on n'a pas voulu donner de renseignements ni hier ni aujourd'hui, je demanderais que la question soit débattue à dix heures.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de poser la question de la façon suivante. Vu la déclaration faite hier par le ministre des Finances au sujet de l'augmentation de 2.2 p. 100 du coût de la vie ces douze derniers mois et vu que, d'après le rapport du Conseil économique, une augmentation annuelle de 2 p. 100 devrait être le maximum admissible, j'aimerais demander au ministre des Finances si le gouvernement a des plans en vue de remédier à la situation advenant que cette tendance dépasse le point critique qui est même déjà dépassé.

**Une voix:** C'est la même question.

**L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances):** Pour commencer, monsieur l'Orateur, je crois qu'il faudrait dire un mot d'une ou deux...

**Des voix:** Règlement.

**L'hon. M. Gordon:** ...observations du député.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. En toute justice, il me semble que si la question du député de Brome-Missisquoi doit être inscrite au *Feuilleton*, la deuxième, la pseudo question supplémentaire, n'étant qu'une adaptation de la première, l'honorable député de Burnaby-Coquitlam devrait consentir à l'inscrire au *Feuilleton* elle aussi.

**M. Douglas:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je ne demande pas au ministre des renseignements détaillés. Je lui demande simplement si le gouvernement a des plans pour résoudre le problème si la tendance actuelle à la hausse du coût de la vie dépasse le point critique. Le ministre peut répondre simplement oui ou non.

**L'hon. M. Gordon:** Monsieur l'Orateur, je crois qu'en raison des commentaires et des discours qu'on a faits à ce sujet, je devrais peut-être formuler quelques observations. Tout d'abord, le Conseil économique, que je sache, n'a jamais donné à entendre qu'une hausse quelconque du coût de la vie ou des prix était souhaitable. Il a signalé dans son étude que, dans la mise au point de son modèle, il s'était arbitrairement basé sur une hausse moyenne de 2 p. 100.